



Municipalité de  
**La Macaza**  
53, RUE DES PIONNIERS  
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



## *Bulletin d'informations Mars 2014*

**En cas d'urgence, vous pouvez joindre le Service des travaux publics  
au (819) 278-5074**

### **MRC et l'évaluation Foncière**

Vous avez des questions au sujet de votre évaluation foncière? Nous vous invitons à communiquer avec la MRC au (819) 275-3232. Vous pourrez demander une vérification gratuite de votre dossier et valider s'il y a matière à contestation.

### **HYDRO-QUÉBEC « Compteur Intelligent »**

Pour ou contre l'installation des compteurs intelligents? Hydro-Québec rencontre les citoyens de La Macaza, Nominique et Rivière-Rouge le **25 mars** prochain de 16h à 20h au Centre sportif et culturel de Rivière-Rouge.

Cette présentation se fera sous forme de porte-ouverte où vous pourrez poser toutes vos questions.

### **Comité MADA**

La Municipalité entreprend les démarches afin d'être reconnue « Municipalité amis des aînés » MADA. Le comité est en train de se former. Des invitations seront envoyées aux organismes de notre municipalité. Cette démarche se fera sur une période d'un peu plus d'un an. Nous vous tiendrons informés du déroulement de cette démarche au fur et à mesure de son avancement.

### **CCU**

Appel de candidature pour  
le **Comité Consultatif en Urbanisme**

Page 5

### **Brunch de la Fabrique**

**le 16 mars prochain**

après la messe de 9h30.

Rendez-vous à la salle municipale vers 10h15

53, rue des Pionniers, La Macaza (Québec) J0T 1R0  
**Téléphone: 819 275-2077 Télécopieur: 819 275-3429**  
**Courriel: info@munilamacaza.ca Site Internet:**  
**www.munilamacaza.ca**

### **Dans ce numéro :**

Mot de la Mairesse	2-3
Liste des priorités des citoyens	3
Mot du Directeur général	4
Le service d'urbanisme	5
Crédit d'impôt EcoRénov	6
Programme – couches lavables	6
Le Jour de la Terre/ clin d'œil sur les activités pour 2014	7
La bibliothèque	8
Les Joveux Aînés Macaziens	8

## MOT DE LA MAIRESSE

Chères macaziennes et chers macaziens,

Déjà quatre mois que les membres du nouveau conseil sont en poste travaillant à prendre connaissance des différents dossiers de la municipalité. Nous nous devons de nous faire une vue d'ensemble sur les travaux à réaliser au cours de notre mandat. Nous avons décidé ensemble de **prioriser** la mise en place de mesures de contrôle qui permettront d'effectuer un suivi plus serré des différents projets et activités. Lors de la préparation du dernier budget, des surprises nous attendaient, surprises qui ont des incidences sur le budget 2014 et l'avancement de certains projets:

++ Le projet de la «**résidence pour personnes âgées**»: le terrain municipal prévu n'étant pas adéquat pour la construction de la résidence prévue, des décisions devront être prises pour donner suite à ce dossier. Depuis 2010, plus de 50 000\$ ont été déboursés dans ce projet pour finalement nous retrouver en 2014 à la case départ.

++ Le **contournement au Lac Caché** a atteint un dépassement de coût de l'ordre de plus de 110 000\$ passant d'une estimation de 64 000\$ à un coût réel de 174 184\$ pour les travaux réalisés en 2012 et 2013. Malgré ce dépassement de coût de l'ordre de 272%, il s'avère qu'il reste encore quelques travaux d'aménagement à compléter ce printemps afin finaliser complètement ce projet.

++ En décembre 2013, **environ 800 permis en urbanisme attendaient d'être fermés**. En plus de son travail courant, madame McCarthy travaille ferme à mettre à jour tous ces dossiers avant son départ en congé maternité.

Le dépôt du budget a été l'élément important de notre premier trimestre, nous comptons atteindre notre premier objectif: offrir **des services aux meilleurs prix**. Le travail de nos employés municipaux étant un élément essentiel à la qualité des services rendus, nous les avons tous rencontrés individuellement dans le but de faire connaissance. Je tiens à remercier chacun d'eux pour leur précieuse collaboration.

Afin de réduire l'impact de notre nouveau rôle d'évaluation, nous avons réduit le taux de la taxe foncière de 0,75\$ à 0,72\$ du 100\$ d'évaluation (baisse de 4%) pour le secteur résidentiel et de 1,69\$ à 1,50\$ du 100\$ d'évaluation pour le secteur non résidentiel (baisse de 11,2%) pour favoriser le maintien et l'arrivée de nouveaux entrepreneurs. Suite à ce budget, l'endettement de notre municipalité sera de «586 659\$» au 31 mars 2014, en tenant compte de tous les règlements d'emprunts approuvés par le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT).

Une consultation *pré budgétaire* s'est tenue le 19 décembre dernier. La liste des préoccupations des gens se trouve sur la page suivante. Une 2<sup>e</sup> rencontre s'est tenue samedi, le 1<sup>er</sup> mars dernier dans le cadre de la révision du règlement 219 concernant l'interdiction de location d'un chalet d'une durée de moins de trente (30) jours en zone villégiature. Cette consultation est une étape que le conseil a ajoutée à celle déjà prévue dans le processus de modification d'un règlement de zonage. Cette décision ne vient donc pas réduire la capacité de « se faire entendre » des citoyens, au contraire elle vient la bonifier.

L'année 2014 s'annonce chargée, plusieurs dossiers sont sur la table au **niveau local** notons : la négociation d'une entente avec le ministère pour la coupe de bois au secteur Lac Caché, plusieurs travaux de voirie dont l'entretien des fossés et ponceaux, la révision de nos règlements de notre municipalité, la politique MADA (Municipalité Amie des Aînés) de façon conjointe avec une politique familiale. Au **niveau Régional** on parle de préparation d'un nouveau plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), plan de développement de la zone agricole (PDZA), plan d'action pour la politique culturelle, révision du plan en matière de la sécurité civile, ajoutons à cela les différentes rencontres concernant l'agglomération et le supra local.

Notre participation aux rencontres régionales est importante. Nous devons nous assurer que notre municipalité occupe la place qui lui revient lors de la planification du territoire et des quotes-parts à payer à la MRC et à la ville de Rivière-Rouge. Je donne pour exemple, la réfection de la toiture du garage municipal logeant le service incendie: **un montant d'environ 50 000\$ nous sera remboursé par le budget de l'agglomération**. Ce remboursement avait été échappé lors de la planification de la réparation de la toiture en 2013.

Nous nous sommes engagés à être transparents, nous le serons. Nous nous sommes engagés à vous consulter et nous le faisons. Votre participation est importante, car c'est ensemble que nous réaliserons un village à notre image. Je vous invite à venir assister aux séances du Conseil municipal qui se tiennent les 2<sup>es</sup> lundis de chaque mois. Des membres du Conseil et/ou moi-même sont présents dès 18h30 pour vous recevoir et échanger avec vous. D'ici là, je vous souhaite un printemps chaud et ensoleillé dans la plus belle des municipalités, la nôtre!

*Céline Beauregard.*

[maire@munilamacaza.ca](mailto:maire@munilamacaza.ca)

## Liste de vos priorités données le 19 décembre dernier

- ◆ Développer la municipalité: en favorisant l'arrivée des commerces, des nouvelles familles;
- ◆ Rendre notre municipalité accessible pour les touristes et faciliter l'arrivée de nouveaux citoyens;
- ◆ Travaux de voirie: Infrastructures des routes / des fossés / nettoyage dès le printemps;
- ◆ Asphaltage du chemin du Lac Chaud avec accotement;
- ◆ Corriger le fossé entre le 2 et le 10, chemin des Bouleaux au Lac-Caché (demande avait été envoyée en juin 2013);
- ◆ Voir à la stabilisation du talus entre le 1128 et le 1144, et le 1292 et 1318, chemin du Lac-Caché (danger d'éboulement de roches et de chutes d'arbres déracinés sur le chemin);
- ◆ Projets touristiques: des toilettes extérieures; Tour de vélos - le Lac Chaud en fait partie;
- ◆ Lavage de bateaux près du Lac Chaud ;
- ◆ Camping sauvage                      • Plage                                      • Projet domiciliaire                                      • Congé de taxes
- ◆ 200' x 200' pour se construire: révision de la réglementation - la MRC suggère 200' x 300' (territoire de ravage de chevreuils);
- ◆ Lampadaire devant le quai public (éteindre la nuit / remplacer avec des lumières sur le quai / déplacer les Butoirs;
- ◆ Tonnage des déchets (fournir des bacs à compostage);
- ◆ Les commerces à La Macaza (crédit de taxes pour ceux qui s'installent);
- ◆ COOP (établissement dans d'autres municipalités);
- ◆ Présentation des demandes de subventions à une date établie (fin octobre);
- ◆ Journée de vérification des extincteurs à La Macaza;
- ◆ Construire une bâtisse pour que les nouveaux commerçants s'installent. Ils auraient un an pour se construire et leur entreprise serait déjà ici;
- ◆ Voir à la réalisation d'un chemin pour atteindre les résidences situées au 17 et 20, chemin des Cèdres au Lac-Caché;
- ◆ Fête des enfants : le Service d'Incendie a annoncé qu'il n'organiserait plus la fête des enfants, il s'en occupait depuis 15 ans, pourquoi?
- ◆ Nettoyer le bois mort qui se trouve au niveau de la MRC (le transformer / projet Biomer / toutes les branches coupées par les employés seront transformées en copeaux;
- ◆ Une enseigne du Service Correctionnel du Canada visible pour les gens arrivant de Rivière-Rouge et se rendant à la municipalité;
- ◆ Installer un avertissement de STOP près du pont (le STOP) n'est pas très visible provenant du village.

## DES NOUVELLES DE VOTRE MUNICIPALITÉ (Jacques Taillefer, directeur général)

Depuis la publication du dernier bulletin municipal en septembre dernier, l'ensemble des dossiers municipaux ont poursuivi leur cheminement et des nouveaux se mettent en branle cette année. L'élection d'un nouveau conseil a apporté de nouvelles orientations et façons de faire dans la gestion de notre municipalité. Les élus et tout le personnel de la municipalité s'uniront pour vous offrir les meilleurs services. Je vous invite à nous faire part de vos idées et commentaires et vous réitère qu'il me fera toujours plaisir de discuter avec vous que ce soit par téléphone, à mon bureau ou lors des événements.

### URBANISME

Tel que prévu, la municipalité entreprendra sous peu la révision de la réglementation en urbanisme. Le but poursuivi est de l'adapter à la réalité de notre population. Afin d'arrimer notre réglementation au nouveau schéma d'aménagement de la MRC, nous devons patienter avant de pouvoir en faire la refonte complète. La MRC prévoit deux (2) ans de travaux avant de pouvoir adopter le nouveau schéma. D'ici là, un premier travail se fait avec la collaboration de madame McCarthy. Par la suite, un processus de consultation de la population sera mis en place.

### INTERNET HAUTE VITESSE (IHV)

Suite à l'obtention d'une subvention de 100 000\$ du gouvernement provincial, le déploiement d'IHV sur le territoire municipal s'est mis en branle. Ce projet se fera en partenariat avec *Communautel* notre fournisseur de services. Nous attendons les autorisations requises par les 2 paliers de gouvernements, si elles sont reçues dans les délais prévus, les premiers branchements pourront être faits au début de l'été prochain. Nous comptons vous faire part du nombre d'abonnés qui seront desservis.

### CENTRE COMMUNAUTAIRE ET L'HÔTEL DE VILLE

Une demande de subvention sera déposée afin de refaire la salle communautaire et la bibliothèque au cours de l'année qui vient. Cet octroi nous permettra de mettre à jour et de rafraîchir nos installations.

Finalement, un nouveau système de téléphonie plus performant sera mis en place permettant de réaliser des économies sur les appels interurbains tout en assurant un meilleur service à la population.

**Au plaisir de vous croiser au bureau municipal ou lors d'événements organisés par votre municipalité.**

### Pour l'année 2014, voici la liste des projets planifiés à la voirie:

- **Déplacer** la piste de VTT au Lac-Mitchell: cette relocalisation temporaire est faite de concert avec le Club Iroquois. Dorénavant, le tracé de la piste se fera sur le chemin du Lac Caché entre Labelle et la nouvelle entrée du Lac-Mitchell. Ceci permettra au Club Quad Iroquois de redonner la quiétude aux résidents de ce secteur;
- **Finaliser** l'entente avec le projet 46N pour réaliser les modifications à la courbe à Miljour afin de la rendre sécuritaire;
- **Relocaliser** l'entrée du chemin du Lac-Mitchell sur le terrain acquis cet automne;
- **Mettre** en place des stationnements au quai public du lac Macaza et au pont du train. Il nous faut régler les modalités d'acquisition des terrains avant d'y effectuer les travaux;
- **Asphalter** le chemin de l'Aéroport entre la pointe à Jubinville et le chemin du Lac Chaud;
- **Installer** des glissières de sécurité sur le chemin du Pont Couvert, du Lac-Chaud et du Lac-Caché, et sécuriser la courbe du chemin des Chutes;
- **Ajouter** des lampadaires aux endroits stratégiques à des fins de sécurité;
- **Finaliser** la réfection de la toiture du garage municipal et de la caserne des pompiers.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nous ajouterons trois (3) nouvelles bornes sèches pour faciliter l'approvisionnement en eau pour le service incendie. Ces ajouts devront faire l'objet d'une approbation par les ministères concernés.

Les travaux pour la sécurité du barrage du lac Chaud se poursuivront selon l'échéancier prévu et seront finalisés comme prévu en 2015.

# LE SERVICE D'URBANISME

**Andréanne Mc Carthy**  
819 275-2077, poste 29

Inspectrice en urbanisme et environnement  
Courriel: amccarthy@munilamacaza.ca

**Serge Comeau** (poste saisonnier)  
819 275-2077, poste 24

Inspecteur en urbanisme et environnement  
Courriel: scomeau@munilamacaza.ca

## APPEL DE CANDIDATURE

### POUR LE COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

La Municipalité de La Macaza interpelle ses citoyens intéressés à devenir membres du prochain CCU. Les membres de ce comité étudient puis donnent leurs avis aux élus sur l'ensemble des préoccupations municipales reliées à l'aménagement du territoire. Le comité se réunit à une fréquence d'environ une fois par mois en saison estivale et au besoin en saison hivernale. Ces réunions ont lieu à l'Hôtel de Ville de La Macaza, le matin durant la semaine. Les candidats retenus seront nommés par le Conseil municipal et entreront en service au courant du mois d'avril 2014.

Pour poser votre candidature, faites parvenir vos coordonnées au bureau municipal, **avant le 7 avril**, à l'attention du Directeur général, Monsieur Jacques Taillefer.

## DÉROGATION MINEURE

Une dérogation mineure est une mesure exceptionnelle en vertu de laquelle le Conseil peut autoriser la réalisation de travaux projetés qui ne peuvent respecter toutes les dispositions des règlements d'urbanisme. La demande de dérogation mineure doit être déposée et approuvée par le Conseil avant le début des travaux. Le processus d'analyse ainsi que les étapes pour la soumission au Conseil peuvent durer jusqu'à deux mois. Vous devez donc prévoir vos documents afin de ne pas retarder vos travaux. Les frais pour le dépôt d'une demande de dérogation mineure sont de 300\$ et ne sont pas remboursables, même si la demande a été refusée par le Conseil. Si votre demande est acceptée, vous devez faire une demande de permis auprès du Service de l'urbanisme.

## PERMIS PAS PERMIS???

Avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété, informez-vous si vous avez besoin d'un permis. Le Service d'urbanisme est là pour vous accompagner dans vos projets et s'assurer que vous êtes conforme à notre réglementation. Nous trouverons des solutions à vos problèmes et nous vous guiderons afin de faciliter la réalisation de tous projets.

## CRÉDIT D'IMPÔT ÉCORÉNOV

Revenu Québec a mis à la disposition des particuliers en novembre 2013, un **crédit d'impôt** provincial pour la réalisation des **travaux de rénovation écoresponsable** à l'égard de leur lieu principal de résidence ou de leur chalet qu'ils feront exécuter par un **entrepreneur qualifié** après le 7 octobre 2013 et avant le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Ce crédit d'impôt, d'un montant de 10 000\$ par habitation admissible, correspondra à 20% de la partie des dépenses admissibles d'un particulier qui excédera 2 500\$.

Pour s'informer et connaître la liste des travaux de rénovation écoresponsables reconnus, vous pouvez consulter le site Internet de Revenu Québec à l'adresse suivante:

**[www.revenuquebec.ca/fr/alle-de-presse/nouvelles-fiscales](http://www.revenuquebec.ca/fr/alle-de-presse/nouvelles-fiscales) ou  
téléphoner au 1 800 267-6299 (ligne sans frais).**

Environ une trentaine de travaux de rénovation écoresponsables sont éligibles à ce programme dont, certains travaux d'isolation du toit, des murs extérieurs, des fondations et des planchers exposés, l'installation de portes ou de fenêtres, certains travaux visant le système de chauffage, de climatisation, du chauffe-eau, le système de ventilation, la rénovation, la modification ou la reconstruction d'un système d'évacuation des eaux usées (installation septique), la régénération des rives, etc. L'application de cette politique s'effectue selon les règlements de zonage et d'urbanisme des municipalités.

Pour donner droit au crédit d'impôt, les travaux réalisés doivent avoir un impact positif sur le plan énergétique ou environnemental et les biens utilisés dans le cadre de ces travaux doivent répondre à des normes reconnues.

De plus, l'entrepreneur responsable des travaux doit attester que les biens répondent à ces normes reconnues. Pour ce faire, il doit remplir et signer le formulaire *Attestation de conformité de biens à des normes écoresponsables* (TP-1029.ER.A) et le remettre à son client.

**MAIS N'OUBLIEZ PAS... avant d'entreprendre vos travaux**, vous devez déposer au préalable, votre demande de permis auprès du Service de l'urbanisme. Un délai d'un mois pour l'émission de celui-ci est à prévoir.

## Programme d'aide à la famille – couches lavables

Saviez-vous que la Municipalité subventionne le programme d'aide à la famille en matière d'achat de couches lavables, lequel est géré par l'organisme « La Mèreveille, centre de ressources périnatales ». Ce programme aide les parents qui optent pour l'achat de couches lavables plutôt que des couches jetables.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec cet organisme au numéro sans frais (866) 623-7040 ou en visitant le site Internet [www.telebecinternet.com/mereveille](http://www.telebecinternet.com/mereveille).

## CLIN D'ŒIL SUR LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS POUR 2014

À l'occasion du **JOUR DE LA TERRE** du **22 AVRIL 2014**, la **Municipalité de La Macaza** vous propose des activités sur la sensibilisation et la protection de l'environnement.

**Mardi, le 22 avril à 18h30**

**ATELIER D'INFORMATIONS** sur le *compostage écologique*

Par **Isabelle Hébert**

Livres disponibles à la bibliothèque sur l'environnement (collection thématique)

**Mercredi, le 23 avril à 18h30**

**CONFÉRENCE** sur l'**horticulture et l'écologie**

Par **Édith Smeester**, auteure et conférencière

**Vendredi, le 25 avril à 13h**

**APRÈS-MIDI d'information pour tous** (salle municipale)

- Sensibilisation des citoyens à la **protection et préservation** de leur système d'installation septique par **Andréanne McCarthy**
- Protection de la **bande riveraine** par **Andréanne McCarthy**
- Informations sur le **recyclage** des RDD par **Isabelle Hébert**
- Informations sur les **produits écologiques certifiés** par **Isabelle Hébert**

**Samedi, le 26 avril à 9h**

**NETTOIE-T-ON!!!!**

## Autres activités

**Le 7 juin**

**FÊTE DE LA PÊCHE** (2<sup>e</sup> édition)

Activité familiale

**Le 24 juin**

**SAINT-JEAN BAPTISTE**

**Le 1<sup>er</sup> juillet**

**FÊTE DU CANADA**

**Le 30 août**

**FÊTE DES ETHNIES** (3<sup>e</sup> édition)

**Les 21 et 22 ou 27 et 28 septembre**

**FESTIVAL DU CHAMPIGNON SAUVAGE**

**Novembre**

**FÊTE DES BÉNÉVOLES**

**Décembre**

**DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL**

# LA BIBLIOTHÈQUE

Angélique Durand Sauriol  
Commis à la bibliothèque

819-275-2077, poste 26  
Courriel : [biblio-lamacaza@bellnet.ca](mailto:biblio-lamacaza@bellnet.ca)

Chantal Ozell  
Préposée au comptoir de prêts

819-275-2077, poste 26  
Courriel : [biblio-lamacaza@bellnet.ca](mailto:biblio-lamacaza@bellnet.ca)

Christine Macias  
Préposée sur appel

819-275-2077, poste 26  
Courriel : [biblio-lamacaza@bellnet.ca](mailto:biblio-lamacaza@bellnet.ca)

## DATES À RETENIR

<b>23 AVRIL</b>	<b>Journée mondiale du livre</b> (Conférence avec Edith Smeester)
<b>ÉTÉ</b>	<b>Club des Aventuriers et des Apprentis-aventuriers</b> Activité de clôture du Club, idées proposées : Expérience scientifique avec <b>Sciences en folie</b>
<b>HALLOWEEN</b>	Cinéma <b>Biblio-hantée</b>
<b>NOËL</b>	Retour de <b>Gustave le lutin</b> coquin et ses mauvais coups!

## Club FADOQ des JOYEUX AÎNÉS MACAZIENS

53, rue des Pionniers, La Macaza (Québec) J0T 1R0

Téléphone: 819 275-2077

### MARS

Cartes du lundi : 3, 10, 17, 24, 31 à 19h  
Activités du jeudi : 6, 13, 20, 27 à 13h  
Billards : le jeudi à 13h  
Soirée WHIST : mercredi le 12 à 19h

Dîner (PIZZA) : jeudi le 21 à midi  
Thème « Vive les sucres » (macaron feuille d'érable)

Voyage à la CABANE À SUCRE (date à déterminer)

### AVRIL

Cartes du lundi : 7, 14, 21 et 28, à 19h  
Activités du jeudi : 3, 10, 17 et 24 à 13h  
Billards : le jeudi à 13h  
Soirée WHIST : mercredi le 9 à 19h

Dîner (PIZZA) : jeudi le 17 à midi  
Thème « La Pâque »

Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois : Jeu de poches à partir de 10h00 (apporter votre « lunch »)  
Au printemps et à l'automne : « pétanque » pour les adeptes.

Imprimé par : **Centre de copies EBTV Inc.**

3, rue Desmarreaux,  
La Minerve (Qué) J0T 1S0

Téléphone : 819 274-2660

Email : [ebtv258@hotmail.com](mailto:ebtv258@hotmail.com)

